

20 FEVRIER 1978

OBJET: MESURES NON TARIFAIRES: SOUS-GROUPE "OBSTACLES
TECHNIQUES AU COMMERCE"

1. A LA SUITE DE CONSULTATIONS, LE SOUS-GROUPE SE REUNIRA DE NOUVEAU LE MERCREDI 8 MARS 1978, A 10 HEURES. LA REUNION, QUI DURERA VRAISEMBLABLEMENT TROIS JOURS, SE TIENDRA AU CENTRE WILLIAM RAPPARD.

2. LE SOUS-GROUPE A RECU COMMUNICATION DES DOCUMENTS DE BASE SUIVANTS:

MTN/NTM/W/119 PROJET DE CODE DE PRATIQUE A L'EFFET D'EMPECHER LA MISE EN PLACE D'OBSTACLES TECHNIQUES AU COMMERCE

MTN/NTM/W/120 POINTS RESTANT SOUMIS A L'EXAMEN DU
ET ADD.1 SOUS-GROUPE

EN OUTRE, LES DOCUMENTS CI-APRES ONT ETE DISTRIBUES DEPUIS LA DERNIERE REUNION DU SOUS-GROUPE: /

MTN/NTM/W/130 TABLEAU SYNOPTIQUE DES PROPOSITIONS RELATIVES AUX ARTICLES 19 ET 21 DU PROJET DE CODE DE PRATIQUE A L'EFFET D'EMPECHER LA MISE EN PLACE D'OBSTACLES TECHNIQUES AU COMMERCE

MTN/NTM/W/135 PROPOSITION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES POUR LE PROJET DE CODE

MTN/NTM/W/138 PROPOSITIONS DES PAYS NORDIQUES POUR LE PROJET DE CODE.

3. PEUVENT PARTICIPER A LA REUNION LES PAYS QUI ONT FAIT CONNAITRE LEUR DECISION DE PARTICIPER AUX NEGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATERALES, DEVENANT AINSI MEMBRES DU COMITE DES NEGOCIATIONS COMMERCIALES. EN CONSEQUENCE, CES MEMBRES SONT INVITES A ME COMMUNIQUER LE PLUS TOT POSSIBLE LES NOMS DE LEURS REPRESENTANTS A LA REUNION DU SOUS-GROUPE.

O. LONG